



Accès des étrangers à la fonction publique : un droit à généraliser pour renforcer le service public

Communiqué de l'association La Cordée

16 novembre 2023

Le service public est aujourd'hui confronté à une crise profonde d'attractivité. Ces difficultés se traduisent par une réponse partielle ou insuffisante aux besoins des usager·e·s ainsi qu'une dégradation de la qualité de service et des conditions de travail pour nombre de fonctions d'intérêt général, pourtant essentielles à la société. Dans ce contexte, le collectif « Sens du service public » a émis la proposition de lever les restrictions d'accès des personnes étrangères de nationalité non européenne à la fonction publique. L'association La Cordée soutient cette initiative en accord avec ses valeurs et ses constats faits sur le terrain.

L'ouverture du droit d'accès à la fonction publique aux étranger·e·s est d'abord un enjeu pragmatique. Alors que plus de 6 000 postes de fonctionnaires étaient non pourvus en 2022 et que le nombre de candidats aux concours s'amenuise, l'impossibilité pour un étranger non communautaire de présenter un concours, prive l'Etat, les collectivités territoriales et les hôpitaux d'un vivier important de compétences.

Cette demande, qui ne concerne pas l'accès aux postes chargés de conduire des missions de souveraineté, vise à remédier au « double discours » consistant à prohiber l'accès à la fonction publique par la voie du concours, mais à l'autoriser par celle du contrat, souvent pour un même emploi. La Cordée constate régulièrement sur le terrain les effets pernicieux de cette dissociation, peu comprise tant du côté des étudiant·e·s, des personnes en recherche d'emploi que des employeurs. En réalité, le service public ne pourrait pas fonctionner aujourd'hui sans les personnes étrangères employées sous contrat. Leur dénier l'accès au statut de fonctionnaire n'a d'autre effet que de les placer dans une situation précaire sans perspective d'évolution et les priver de la reconnaissance de leur participation aux missions de service public.

Enfin, nous sommes convaincu·e·s que la diversité des origines et des parcours est une richesse pour la France et son service public, qui doit s'adresser à l'ensemble de la société. Nous croyons en la République comme une communauté de valeurs et de destin. Quel meilleur vecteur d'intégration que celui de se mettre au service de son pays d'accueil ? La Cordée appelle à sortir des postures et à envisager la place des étrangers d'abord et avant tout comme une chance de renforcer le service public.

Rébecca Deprez et Damien Zaversnik
Co-présidents de l'association La Cordée

Contact presse : contact@la-cordee.org

<https://la-cordee.org/>

